

H O D A N

ma ville

Juillet 2018 - N° 145



Spécial

Investissement



Communi-
cations

Bulletin





Edito

Depuis quelques années, la préparation d'un budget communal commence désormais toujours par le même constat : augmentation des charges courantes (électricité, assurances, carburants, etc.), prise en compte de nouvelles obligations non compensées totalement par l'Etat, réduction des dotations de fonctionnement de l'Etat, augmentation de ses prélèvements et surtout et c'est nouveau, grosse incertitude sur la stabilité fiscale des communes (suppression progressive de la taxe d'ha-

bitation).

Cette situation mène inévitablement à une diminution progressive mais importante de l'excédent de fonctionnement qui garantit que la commune peut encore investir. Cette année, pour maintenir cet excédent de fonctionnement à un niveau correct **sans augmenter l'impôt communal**, nous avons poursuivi le programme d'économies de fonctionnement, économies immédiates (suppression de certaines activités ou services), ou à moyen terme en engageant par exemple un programme de passage généralisé de notre éclairage public en leds.

Cette situation ne nous empêchera pas de conduire cette année et les suivantes un programme important d'investissement dont ce numéro de « Houdan Ma Ville » veut rendre compte.

Cet important programme est préparé déjà depuis des années, et a demandé une programmation coordonnée de la commune, du syndicat d'assainissement Houdan Maulette, de la Communauté de Communes du Pays Houdanais, et a aussi demandé de saisir différents financeurs (Agence de l'eau, Département) avec la bonne anticipation. Cette obligation de programmation, de coordination et d'anticipation est sans doute la priorité qui s'impose aux élus et gestionnaires de collectivités que nous sommes.

Cette anticipation, j'ai souhaité la projeter sur les 8 à 10 prochaines années, en mobilisant tous les types de recettes d'investissement possibles, les taxes d'aménagement liées aux nouvelles constructions, les subventions département et région auxquelles la commune peut prétendre, l'excédent de fonctionnement minimal annuel, les récupérations de TVA et enfin la vente de patrimoine bâti vacant ou devenu inadapté. Cette projection permet de montrer que la commune pourrait assumer l'ensemble de ses besoins d'investissement sans augmenter la dette.

Ce programme d'investissement couvrirait à la fois la rénovation de l'ensemble des voiries qui ne le sont pas encore, le passage en leds de l'ensemble de l'éclairage public, la rénovation de la place de la tour, la deuxième tranche de rénovation de l'école et sans doute également la construction d'une nouvelle salle des fêtes.

Le conseil municipal, en séance privée, a pris connaissance et débattu de cette projection qui renforce encore la nécessité pour l'équipe municipale aujourd'hui comme demain d'une capacité à anticiper, à coordonner, à mériter la confiance de ses partenaires financeurs comme le Département, la Région.

Avec mes sentiments dévoués
Jean-Marie TEYSSIÉ



Avancement du projet de parking souterrain



La signature de la promesse de vente du terrain d'assiette situé rue de la tour appartenant aux établissements Fouché a eu lieu le 6 juillet pour un montant de 631.686,00€ HT. La vente sera finalisée avant fin octobre.

Trois promoteurs ont été admis à concourir pour présenter une offre avant la mi-septembre. Le promoteur chargé de l'opération sera désigné avant mi-octobre.

Il est rappelé que le programme de l'opération comprendra 75 logements dont 8 logements locatifs sociaux, les 140 places de stationnement qui les accompagnent, un programme de 100 places de stationnement privatives

à commercialiser par le promoteur et un parking de 100 places publiques en location de durée variable. Le terrain acheté par la commune sera revendu au promoteur à l'exception du volume nécessaire à la réalisation des 100 places de stationnement public dont le marché de travaux sera confié au promoteur.

Un point complet sur ce dossier pourra être fait en fin d'année.

Pour un meilleur confort,
des économies de fonctionnement
et une contribution à la transition énergétique

Un réseau d'éclairage public est rarement homogène. Il se compose de différents types de lampadaires, de luminaires, de lanternes, accumulés au cours de tranches successives d'équipement sur plus d'une quarantaine d'années, époques auxquelles la priorité d'économie d'énergie n'était pas une priorité affirmée.

Ce n'est plus le cas et depuis trois à quatre années, la ville de Houdan a entrepris une rénovation importante de son parc de luminaires. D'abord en faisant l'inventaire cartographié de ce parc des points d'éclairage (emplacement, type de mât, de lanterne, d'ampoule, etc...) et des armoires de commande.

Ce parc est géré de façon à réduire le plus rapidement possible et au maximum les consommations d'énergie électrique, ce qui est à la fois bon pour la planète, pour les dépenses de fonctionnement de la commune et pour le confort visuel nocturne.

Toutes les armoires de commande contrôlant l'éclairage public sont maintenant équipées d'horloges astronomiques qui adaptent chaque jour les heures d'allumage et d'extinction à la durée du jour.

Un programme systématique de passage à l'éclairage par leds est mis en œuvre, bien évidemment pour toutes les nouvelles urbanisations mais aussi pour le remplacement des systèmes existants. Le passage des ampoules classiques aux leds entraîne une économie d'énergie pouvant aller jusqu'à 80 % et un moindre coût d'entretien puisque les platines leds sont garanties

jusqu'à huit ans.

La commune a décidé de mettre en œuvre ce programme de passage aux leds en commençant par les secteurs où les lampadaires existants sont les plus gourmands en énergie.

Une première tranche a été conduite dans toute la résidence du Tapis vert et du Val de Vesgre dans laquelle les luminaires étaient des boules qui éclairaient autant le ciel que la rue. Le remplacement des vieilles lanternes en fer blanc de la rue de Paris entre le pont sur l'Opton et la route de Champagne est maintenant aussi achevé. L'ensemble est d'un montant de 31.519,27€ HT.

Dès le mois de septembre, une nouvelle tranche sera engagée sur l'éclairage public des parkings de la gare. Les mâts ne seront pas changés mais les ampoules passeront en leds et une réduction de l'intensité sera mise en œuvre entre le dernier train du soir et le premier du matin. Le montant des travaux est estimé à 83.334,00€ HT.

L'ensemble de l'éclairage de la Cité de l'Opton (rue de la Vierge et rue du 8 mai) sera passé en leds lors de la rénovation totale de ce quartier qui débutera à l'automne.

Enfin en 2019 c'est l'ensemble des éclairages de la résidence des Clos de l'écu (rues de la Vesgre, du Hêtre Rouge, de la Truite, des Saules) qui sera rénové.

Ce programme engendrera des économies importantes de coût de fonctionnement pour compenser aussi les baisses constantes des dotations de l'Etat.

Rénovation de diverses sentes

Plusieurs petits chantiers sont en cours ou lancés pour entretenir de petits équipements de voirie. Ainsi le sentier en sable compacté reliant l'impasse du tapis vert à la passerelle sur la Vesgre va être refait. L'enrobé de la sente Tivoli reliant la rue des jeux de billes à la sente des fleurs va être rénové.

Petits travaux pour la vie de tous les jours

Espace devant l'école Jeanne d'Arc

L'espace public de stationnement, arrêt de bus, traversée piétonne devant l'école Jeanne d'Arc va être réorganisé pour tenir compte de l'arrivée de nouveaux commerces. Des places livraisons, arrêts minute et personnes à mobilité réduite vont être aménagées ainsi qu'un remplacement des barrières mobiles vauban installées pour les besoins de Vigipirate, par des barrières fixes réservant plus de places à l'accueil des élèves.

Gros travaux engagés par la commune



Rénovation et extension du réseau de vidéo protection

Les Houdanais ont pu remarquer des va-et-vient réguliers d'une nacelle de la société ENGIE, la réalisation de tranchées ou de plateformes en mesure d'accueillir un mât pour l'installation de caméras de vidéo-protection.

Ces travaux, réalisés par la société ENGIE, comprennent par ailleurs la migration des images sur un serveur pouvant assurer une supervision unifiée, la mise en conformité des caméras existantes, l'extension du système actuel par installation de caméras et antennes supplémentaires, et chose nouvelle, la mise œuvre d'un déport vers la gendarmerie permettant aux gendarmes de visualiser en direct ou après enregistrement les vidéos et captures d'écran.

Les extensions de zones surveillées seront assurées par installation de nouvelles caméras aux points suivants :

- La Sente de la Cavée ainsi qu'à l'extrémité de la Sente de l'Abreuvoir,
- Le Rond-Point de Champagne (à proximité de la rue du 11 novembre) et le Rond-Point du collège,
- L'entrée du parking de la Tour, la Place de l'église, une partie de la grande rue et de la rue de l'Enclos.

Les travaux sont actuellement en cours et devraient être finalisés pour le dernier trimestre de cette année.

Cet investissement total de 367.211,53 € HT bénéficiant d'une subvention de 95 250 € répond à l'attente de nombreux habitants.

Par son extension et sa modernisation, le réseau permettra de mieux prévenir des actes de malveillance menés contre des habitants ou les commerçants, d'aider la gendarmerie à identifier un individu, un véhicule et d'avoir un rôle dissuasif face aux incivilités, vols, détérioration du domaine et équipements publics notamment. En effet, et ce même si l'information ne fait pas forcément la une de notre Facebook, de nombreuses enquêtes, ayant entre autres pour victimes des Houdanais, ont été élucidées grâce à la vidéo-protection, par notre brigade de gendarmerie.

Rénovation complète de la résidence de la Cité de l'Opton



La résidence de la Cité de l'Opton (rue du 8 mai au bout de la rue de la vierge) compte 24 maisons accolées qui ont été construites dans un même temps, il y a plusieurs décennies, au moment où les règles concernant les réseaux d'eau, d'assainissement, d'éclairage, etc. n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. Il en est résulté quelques bizarreries ! Les canalisations de collecte unitaire des eaux usées et eaux pluviales traversent l'ensemble des terrains privés. Les canalisations de branchement en eau potable sont encore souvent en plomb. Les mâts et lanternes d'éclairage sont d'une autre époque. La commune va donc lancer une opération lourde de remise en ordre des installations avec l'accord des propriétaires qui ont signé une convention avec la commune.

L'ensemble des réseaux sera mis en séparatif et déplacé en domaine public, les canalisations de branchement en plomb seront supprimées, les réseaux électriques et éclairage public enfouis, les chaussées refaites après travaux sur les réseaux. Une opération lourde qui demandera des travaux en domaine privé sous maîtrise d'ouvrage publique.

Complexe sur le plan technique, cette opération l'est aussi sur le plan du montage financier et administratif. Elle rassemble, outre celle des budgets communaux (principal et annexe eau), les participations financières de trois structures locales, le SIAHM, la SICAE Ely et la CCPH. Le département des Yvelines et l'Agence de l'eau Seine Normandie interviennent par des subventions importantes dont la mobilisation n'est pas un chemin tranquille.

Le montant total HT des travaux incluant les frais de levé topographique, de maîtrise d'œuvre, de prestations câblage s'élève à 862.363,19 € qui sera supporté à raison de :

- 189.446,95 € HT par le budget principal de la Ville
- 76.058,08 € HT par le budget eau de la commune
- 574.328,71 € HT par le Syndicat d'Assainissement Houdan Maulette
- 22.529,45 € HT par la CC Pays Houdanais

Le Département des Yvelines et l'Agence de l'Eau Seine Normandie pourraient apporter des contributions importantes respectives à hauteur de 178.692,50 € et 229.731,48 €.



Rénovation complète du tronçon de la rue des Clos de l'Ecu entre la rue des Jeux de Billes et la rue des Remparts

Ce tronçon de rue est extrêmement important puisqu'il voit passer les sorties du centre de secours et d'incendie. Son revêtement est totalement déformé et ne permet pas l'accès des personnes à mobilité réduite aux locaux de la Dixmude, son éclairage est d'un autre âge, ses pavés mal jointoyés sont difficiles à désherber, autant de raisons qui ont conduit à engager de manière prioritaire la rénovation complète de cette rue. Les travaux donneront lieu le moment venu à des interdictions de circulation et à des déviations qui seront bien sûr annoncées.

Entretien, adaptation & évolution des bâtiments communaux

Les bâtiments communaux ont besoin d'un entretien régulier mais aussi d'une adaptation aux exigences de la réduction des consommations d'énergie, d'une adaptation aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et enfin d'une adaptation aux activités qui y sont tenues. La commission bâtiments a fait un inventaire de tous ces besoins et élabore un plan pluriannuel d'adaptation des bâtiments communaux.

Rénovation énergétique du parc de logements de la SOVAL

La rénovation énergétique par isolation extérieure des 90 logements de la Soval des Clos de l'écu a été réalisée à la satisfaction de tous. Gain sur la facture d'énergie compensant l'augmentation des loyers due à l'amortissement des travaux mais aussi rénovation des pièces humides et amélioration de l'esthétique des façades.

La Soval engage une opération analogue sur les 18 logements de l'allée de la Vierge, toujours par isolation extérieure. La rénovation énergétique sera aussi engagée sur les 5 logements de la rue de Paris, juste derrière le Monument aux Morts mais par isolation intérieure compte tenu de la nature des façades.

Renforcement de la desserte électrique rue des Vignes et Epernon

La Sicae Ely va effectuer ce renforcement en procédant à la réfection et au renouvellement du réseau HTA et la pose d'un câble basse tension. Nous sommes certains que les finitions d'après chantier seront menées dans des délais bien plus favorables que GRDF n'a su le faire après ses travaux de centre-ville menés l'hiver dernier.

Travaux
engagés par des
partenaires
de la commune

Mise en place du réseau de fibre optique

La société TDF a été chargée par Yvelines Numériques (Société d'économie mixte formée entre le département des Yvelines, les intercommunalités et les communes volontaires) de déployer le réseau de fibre optique dans un certain nombre de communes dont Houdan. Les travaux sont en cours et huit armoires de mutualisation ont été installées et raccordées sur l'ensemble de la commune.

Le déploiement du réseau sera achevé avant la fin de l'année. Chacun pourra alors s'adresser à l'opérateur de son choix pour se raccorder au réseau et bénéficier de la fibre.



Bretelle de sortie RN12 à hauteur de la Forêt

Le projet de bretelle de sortie de la RN12 à hauteur du hameau de la Forêt a reçu toutes les autorisations techniques de l'Etat et le Département des Yvelines qui assure la maîtrise d'ouvrage et le financement total de l'opération (hors le merlon supplémentaire de protection acoustique qui sera pris en charge par la commune) a choisi l'entreprise en charge des travaux. Le chantier démarrera à l'automne.

Une future commune Houdan-Maulette, pourquoi pas ?

Nous sommes maintenant dans notre 5^{ème} année de mandat et dans quelques mois viendra l'heure des bilans et des nouveaux projets. Progressivement, des équipes vont se préparer, dans toutes les communes de la Communauté de Communes du Pays Houdanais, pour les élections municipales de mars 2020.

Nous pensons que les regroupements de communes, dans le cadre de la loi sur les communes nouvelles, doivent être au cœur de la réflexion des futurs candidats. Jusqu'alors, deux communes seulement de la CCPH, Goussainville et Champagne, ont fusionné. Et pourtant, les transferts de compétences des communes vers la CCPH se poursuivent. Les économies réalisables, dans un contexte de baisse constante des dotations de l'Etat, ne peuvent que nous inciter à mettre en œuvre ces regroupements. Ils doivent permettre aux maires et aux conseillers municipaux de ces communes de préserver suffisamment de poids et de prérogatives pour continuer à agir efficacement. Face à la complexité du fonctionnement des intercommunalités, la présence sur le terrain des élus de la commune, au plus près de leurs concitoyens, est essentielle.

L'appui à ces regroupements de communes doit être un des grands chantiers du conseil communautaire de la CCPH qui se mettra en place après les élections municipales de 2020.

En toute logique, nous sommes bien sûr favorables à une fusion Houdan-Maulette. Ces deux communes constituent une petite agglomération homogène pour laquelle l'existence de deux municipalités n'est plus nécessaire.

Une telle évolution ne peut se faire sans une volonté clairement exprimée de l'ensemble des citoyens. C'est pourquoi nous lançons le débat suffisamment tôt.

Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Nous vous souhaitons un très bel été 2018 !

Pour les élus du groupe Alternative Houdanaise,

Philippe Seray, philippe.seray@wanadoo.fr

Agir pour Houdan et le Houdanais

Lorsque l'on a reçu la confiance des électeurs, il faut toujours être capable de mesurer la mise en œuvre des engagements pris. Cet exercice, l'équipe Agir pour Houdan et le Houdanais, le fera avant la fin de cette année. La réduction des dotations de l'Etat, l'augmentation des tâches qui sont confiées aux communes sans juste compensation, la diminution des capacités propres d'investissement, le passage progressif de la plupart des compétences à des structures intercommunales réduisent considérablement la capacité réelle à agir des équipes municipales. Mais on peut déjà avancer que la très grande majorité de nos engagements auront été tenus et cela en dépit de ce cadre général qui contraint la liberté communale.

Cette année, le taux communal des impôts locaux ne sera pas augmenté et compte tenu de la vision que nous avons pour les prochaines années, nous pouvons avancer que sur les six années de ce mandat, l'augmentation cumulée de ce taux n'aura pas dépassé 5%, soit une progression annuelle inférieure à 1%.

En 2020, les grosses opérations d'aménagement envisagées auront été réalisées, démarrées ou programmées avec les financements mobilisés. Dans le même temps, les petites améliorations du quotidien ne sont pas oubliées et le niveau de services à la population, aux associations est conservé ou amélioré.

Tout ceci n'est possible que par l'engagement de l'ensemble des élus de l'équipe « Agir pour Houdan et le Houdanais », par la qualité des services administratifs ou techniques. Et nous pouvons aussi penser que l'ensemble de ces projets et réalisations ainsi que la façon de les mener à bien sont assez consensuels car ils recueillent pour la quasi-totalité d'entre eux l'approbation de notre opposition « Alternative houdanaise » associée à l'ensemble des commissions, jurys et groupes de travail.

Bonne vacances à tous.

Programme de Juin à Septembre 2018



T'Houdan l'Art, « Apparitions »

Du 30 juin au 15 octobre

Ferme Deschamps

En partenariat avec le collectif artistique « Regard Parole », les murs de la Ferme Deschamps se revêtiront des photographies grand format d'Alice Marc. Venez flâner et découvrir l'univers onirique et mystérieux de cette artiste.



Fête nationale

Vendredi 13 juillet - 21h30

Centre ville - Parc du Cygne

Distribution des lampions, parvis de la Mairie et déambulation en musique accompagnée des Majorettes de Houdan.

Feu d'artifice à 23h, Parc du Cygne suivi du traditionnel bal populaire.



Cinéma en plein air

Vendredi 31 août - 21h

Ferme Deschamps

Venez profiter d'un moment convivial et familial avant la rentrée scolaire. N'hésitez pas à apporter vos transats pour la projection du film.

Titre à venir prochainement.



Forum des associations

Samedi 1^{er} septembre - 10h

Salle des Fêtes

Vous pourrez découvrir les activités qu'elles proposent et vous inscrire à celles de votre choix. Des démonstrations auront lieu durant cette journée.



949^{ème} Foire Saint Matthieu

Sous le charme des années 1920-1930

28-29-30 septembre

Venez faire vos emplettes dans les rues de la ville, profiter de la fête foraine, admirer les animaux, danser le Charleston et vibrer au son des claquettes et des cuivres de la musique de l'entre deux guerres.

La Tannerie organise des expositions bimestrielles d'Art Contemporain au 57 rue de Paris. Entrée libre du vendredi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h. Renseignements au 01.30.88.12.60 www.regardparole.com

Le registre des mobilisés de notre ville répertorie plus de 460 noms. Quel a été leur destin ? 84 d'entre eux figurent sur notre monument aux Morts.

Ces soldats avaient entre 19 ans ½ et 49 ans, et 27 d'entre eux avaient moins de 25 ans.

Houdan souhaite rendre hommage à ses soldats, qu'ils soient "Morts pour la France" ou qu'ils soient rentrés de cette guerre particulièrement meurtrière.

Un hommage particulier sera rendu aux soldats dont les noms sont inscrits sur notre monument aux Morts.

Cette journée du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre, qui sera célébrée au niveau national, sera également dédiée aux soldats qui sont revenus meurtris dans leur corps (blessés, malades) et dans leur esprit (isolement, folie).

Cette journée rappellera également les épreuves et le courage de celles et ceux qui à l'arrière, comme il était coutume de dire, ont assuré la continuité de la vie quotidienne, le fonctionnement des commerces, de la ferme et de la commune.

La Ville de Houdan souhaite accorder un temps fort et un instant solennel pour exercer notre devoir de mémoire par respect pour tous les soldats qui y ont laissé leur vie ou une partie de celle-ci.

Aussi nous adressons un appel aux Houdanais, qui auraient dans leur cave, grenier ou archives des objets, des écrits, ou des photos de cette période et qui accepteraient de les prêter pour contribuer à l'organisation de la commémoration du 11 novembre 2018 à Houdan. Cette collecte permettra d'enrichir la petite exposition qu'il est prévu de réaliser dans une des salles de la ville.

Nous vous remercions d'avance pour le temps que vous consacrerez à ces recherches, elles sont importantes pour garantir à cet évènement une touche authentique et propre à notre ville de Houdan. Elles permettront aussi de rendre l'hommage et d'exercer le devoir de mémoire dû à vos ancêtres grâce à vos souvenirs familiaux, tels que des photos, des courriers, des cartes, des médailles ou tous objets qui rappelleraient la vie sur les champs de bataille ou à l'arrière du front au cours de ces années.

Selon vos trouvailles et vos souhaits, vous pouvez contacter M. Jean-Pierre LEHMULLER, adjoint au Maire et correspondant défense au 06 64 89 32 80 (numéro personnel) ou par mail jp.leh@live.com (adresse mail personnelle).

Cette collecte s'effectuera jusqu'au 6 octobre 2018

Houdan ma ville est édité par la mairie de Houdan. Directeur de la Publication : Jean-Marie Tétart - Rédacteur en Chef : Isabelle Siméon. Photos : Mairie de Houdan - Conception graphique et réalisation : Isabelle Siméon - Impression : Lescure Théol : La Heunière 27120 Douains / 02 32 77 32 40. Dépôt légal : juil 2018. Ce journal est édité sur papier recyclé. 2200 exemplaires.



Le papier pour l'impression du "Houdan ma ville" a été choisi en fonction de certifications environnementales respectant les critères de gestion forestière responsable et écologique. On replante systématiquement les arbres après la coupe, aucun enfant n'est utilisé dans les exploitations forestières, respect du droit du travail, respect des espèces protégées, de la faune et de la flore.



Commémoration du centenaire de la fin de la guerre 1914-1918

Appel à contribution



Liste nominative des 84 soldats figurant sur notre monument aux Morts

ANTOINE Jules	LECLERC Maurice
BALORY Louis	LEFORT Eugène
BASTAT Albert	LÉGER Julien
BEAUFOUR François	LELOT Georges
BEAUTIER Fernand	LENOBLE Camille
BÉLIER Edmond	MAUDET Louis
BERRIER Alexis	MAZIERE Clément
BERTRANDE Pierre	MENU Albert
BOULANGER Louis	MOREL Henri
BOURGEON Eugène	MOULIN Émile
BOYER Paul	NOEL Marcel
BRILLOT Henri	NORMAND Narcisse
BRUNEAU Armand	OLLITRAULT Paul
COLIN Jules	PAYEN Alfred
DAVOUST César	PEIGNÉ Alfred
DAVOUST Raymond	PETITOT Georges
DELAHAULE Henri	POMMARAT Gaston
DELISLE Georges	PRUNIER Gaston
DEMUYSER Emile	QUÉNET Pierre
DÉNEVERS André	RADIGUET Maurice
DUBOST Adolphe	RAYNAUD Lucien
ESNOT Gaston	RÉGNAULT Charles
FABRE André	RÉGNIER Paul
FAVRAU Élie	REMAUD Emile
FOURNEL Louis	RIGUET Alexandre
FRANCOIS Léon	RIOUX Louis
GALERNE Germain	RIVET Jules
GALOPIN Georges	RIVET Charles
GARDET Louis	RIVOALEN Gaston
GIRAULT Louis	ROBIN Rémi
GODARD Louis	ROUSSEAU Louis
GONORD Louis	ROUSSEAU Paul
GOUPY Émile	SANSONNIÈRES Clovis
GRÉMY Paul	SCHMITT Georges
HELLO Jacques	SIMON Marcel
HUREL Raoul	THOMAS Eugène
JUMENTIER Albert	VETTIER Florentin
LAINÉ Léon	VIALARD Gaston
LANCEL Frédéric	VIET Victor
LAURENT Joseph	YOUF Jacques
LE JEUNE Pierre	
LE MEN Victor	
LE TENIER Thomas	
LECHARPENTIER Georges	